



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 18 JANVIER 2011

TABLE DES MATIÈRES

1.	OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE.....	212
2.	2011 01 021 ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.....	212
3.	2011 01 022 IMPLANTATION D'UNE ANTENNE (XITTEL)	212
4.	2011 01 023 NOUVEAU LOGO PAR GRAPHISTE PROFESSIONNEL	213
5.	2011 01 024 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE	213



Province de Québec

Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439, chemin Favreau, le 18 janvier 2011, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le Maire, Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers :

Madame Sandra Raymond	Monsieur Claudette Thibault, absente
Monsieur Jean-Yves Masson	Monsieur Jean-Pierre Bessette
Monsieur Martial Tétreault	Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit :

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Madame le maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et, après avoir constaté qu'il y a quorum, ouvre la session.

Elle fait la lecture de l'ordre du jour et en demande l'adoption.

2. 2011 01 021 Acceptation de l'ordre du jour

1. Ouverture de la séance extraordinaire ;
2. Acceptation de l'ordre du jour ;
3. Implantation d'une antenne (Xittel)
4. Nouveau logo : par graphiste professionnel
5. Levée de l'assemblée extraordinaire.

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 janvier 2011 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

3. 2011 01 022 Implantation d'une antenne (Xittel)

ATTENDU que le conseil de la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton prend en compte un bail à intervenir avec la Table d'Action en Communication et Technologies de l'Information de la MRC de Coaticook (TACTIC) Ltée et en fait sien comme ici au long reproduit;

ATTENDU que TACTIC souhaite louer de la municipalité un espace afin d'installer certains équipements afin d'émettre le signal pour les résidents de la municipalité n'ayant toujours pas accès à internet haute vitesse sans fil;

ATTENDU que le bail est d'une durée initiale de 5 ans, mais il pourra être renouvelé;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS:

- d'accepter de louer une partie du lot NEUF «A» (9A-P) du NEUVIÈME rang (rg. IX) aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du Canton de CLIFTON, Circonscription foncière de Coaticook (terrain sans immeuble situé au 1435, chemin Favreau) à TACTIC Ltée selon les termes du bail présenté à la municipalité;
- d'autoriser le secrétaire-trésorier à signer ledit bail tel que présenté au nom de la municipalité.



VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

4. 2011 01 023 Nouveau logo par graphiste professionnel

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De demander à Carbone graphique de préparer des maquettes afin d'adopter un nouveau logo pour la municipalité au coût de 595 \$ plus taxes.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

5. 2011 01 024 Levée de la séance extraordinaire

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell ;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond ;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

QUE la séance extraordinaire du 18 janvier 2011 à 20 h 20.

VOTE : POUR : 5 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

Linda Ouellet, Maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier